



Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements,

Le concours BD de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) a été créé en 2011 pour les collégiens et lycéens de Bourgogne-Franche-Comté.

Devenu national en 2014, ce concours a été baptisé « Bulles de Mémoire ». Il repose sur un principe simple : la guerre est le décor et le contexte d'une histoire.

Le thème varie chaque année en fonction de l'actualité mémorielle. Avec « Se reconstruire après la guerre », la précédente édition avait pris pour thème le retour des blessés, des déportés, des prisonniers, le syndrome post-traumatique pour les soldats d'Opérations Extérieures (OPEX).

Le thème de l'année 2019-2020 est : « S'engager pour la République ». Les conflits abordés peuvent être variés :

- La Première Guerre mondiale,
- La Seconde Guerre mondiale,
- Les guerres de décolonisation en Indochine et en Afrique du Nord,
- Les théâtres d'opérations extérieures.

Des notions telles que l'engagement, la camaraderie, la fraternité, la solidarité ou encore l'amitié viendront enrichir le travail de mémoire des participants, qu'ils présentent leurs planches en candidats libres ou collectivement par classe.

Soutenu par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ce concours invite les collégiens et lycéens à réaliser une BD de une à trois planches et permet de faire réfléchir sur le fond et la forme d'un sujet, la construction d'un scénario et d'un message à transmettre. Il plonge les participants dans un travail de mémoire plus personnel et favorise l'apprentissage de la citoyenneté.

Le « travail de mémoire » de chaque BD est apprécié par les membres du jury qui accordent une grande importance à trois caractéristiques essentielles et complémentaires : le respect de la véracité historique, le dessin et l'originalité de l'œuvre présentée, c'est-à-dire l'idée originale autant que la spontanéité et l'émotion qui s'en dégagent.

Il existe deux niveaux (collège et lycée) et deux catégories (candidat libre ou par classe). Les classes et candidats participants doivent s'inscrire auprès du service départemental de l'ONACVG de la Moselle avant le 31 décembre 2019.

La fiche d'inscription, le règlement et les supports pédagogiques dédiés peuvent être téléchargés sur le site internet de l'ONACVG : <https://www.onac-vg.fr/concours-scolaires>

Le service départemental de l'ONACVG de la Moselle se tient à votre disposition pour toute précision. (Tél. : 03 87 34 77 40, mail : [sd57@onacvg.fr](mailto:sd57@onacvg.fr)).



**Olivier COTTET**  
Inspecteur d'académie  
Directeur académique des services  
de l'Education nationale de la Moselle



**Juliette ROY**  
Directrice du service départemental  
de l'ONACVG de la Moselle